

de \$1,711,200 pour réserves et réclamations en suspens. Le surplus total est par conséquent, de \$1,052,760.70.

Tant en réclamations après décès qu'en dividendes payés aux assurés, le montant des paiements aux porteurs de polices a été de \$204,018.49.

La Compagnie avait au 31 décembre des polices en vigueur pour une somme totale de près de \$15,000,000 et en dehors de la réserve mathématique exigée par la loi, elle a un surplus considérable qui vient s'ajouter à la garantie obligatoire que les Compagnies sont tenues d'offrir à leurs assurés.

La position de la Federal Life est donc absolument solide et offre toute sécurité à nos lecteurs en quête d'une Compagnie où ils peuvent en toute confiance assurer leur existence.

SOCIÉTÉ DES MARCHANDS-DETAILLERS DE NOUVEAUTÉS

LES élections du bureau de direction et des officiers de cette Société auront lieu vendredi, le 11 courant, à 8 h. 30 p.m., à la salle de la rue Berri.

Nous savons que parmi les membres de cette Société, il en est un certain nombre des mieux qualifiés, des plus responsables et ayant les meilleures relations avec le commerce de gros, qui hésitent ou redoutent de prendre en mains la direction des intérêts de la Société et, partant de la corporation des marchands qu'elle représente.

On prétend même que certains membres feignent même une certaine indifférence, qu'au fond du cœur ils ne partagent pas, envers la Société, afin de ne pas être appelés aux honneurs que leurs collègues seraient disposés à leur offrir. C'est ainsi qu'on expliquerait l'absence de certains membres aux assemblées, et, cependant, le concours de tous les sociétaires n'est pas de trop pour mener à bien les diverses questions qui préoccupent à bon droit la Société des Marchands-Détailleurs de Nouveautés.

Dans toutes les sociétés du même genre il y a toutefois, des membres dont le dévouement est à toute épreuve et l'activité sans bornes. Que leurs collègues les mettent à leur tête ou non, on les voit toujours sur la brèche, ils sont l'âme de ces organisations à qui ils communiquent leur propre vigueur et l'esprit de progrès qui les anime eux-mêmes.

C'est parmi ces collègues aussi actifs qu'éclairés, aussi entreprenants que vigilants que les membres de la Société des Marchands-Détailleurs doivent choisir leurs directeurs et leurs officiers. Telle sera la tête, tel sera le corps.

Nous croyons savoir qu'un grand nombre au moins des membres de cette Société souhaitent ardemment qu'un des pré-

sidents anciens, M. J. O. Gareau, se laisse mettre sur les rangs pour remplir à nouveau des fonctions qu'il a déjà remplies avec distinction et à la satisfaction de tous.

M. J. O. Gareau est un des membres les plus actifs et les plus dévoués de la Société, s'il accepte volontairement d'être au travail et à la peine, pourquoi n'accepterait-il pas d'être à l'honneur que ses collègues désirent lui conférer?

WESTERN ASSURANCE COMPANY

EST avec raison que dans ses remarquables à l'appui du rapport des Directeurs, le Président se félicite des résultats obtenus pendant l'année écoulée par la Western Assurance Co.

Augmentation du revenu des primes, augmentation du revenu provenant des placements et profit total sur les assurances en augmentation sur les années antérieures, sont toujours choses très agréables à entendre pour les actionnaires des compagnies d'assurance.

Mais de pareils résultats doivent également attirer l'attention des assurés, car ils indiquent de la part des compagnies qui obtiennent ces résultats, une administration prudente et une gestion éclairée.

Ce que demande l'assuré, c'est qu'en cas d'incendie, il ait placé ses risques dans une compagnie qui le dédommagera de ses pertes. Or, seules les compagnies bien administrées peuvent offrir aux assurés le maximum de garanties, car elles répartissent leurs risques de manière à ce qu'un cataclysme ne compromette pas irrémédiablement leur situation.

Comme beaucoup d'autres, la Western Assurance Co a subi des pertes dans la grande conflagration de Baltimore, ces pertes se chiffrent à \$350,000 et elles affectent si peu l'avenir de la Compagnie que le Président déclare qu'il suffira du revenu des derniers mois de 1904 pour combler les pertes encourues, ainsi le fonds de réserve même restera intact.

Nous ne reviendrons pas ici sur les chiffres du rapport, on les lira dans une autre page avec les remarques du président, qu'il nous suffise de dire qu'il devront satisfaire les plus exigeants.

SOYEZ VIGILANT!

Vous ne pouvez pas prendre de truite dans une grenouillère, quelle que soit l'amorce dont vous vous servez. Assurez-vous de la valeur de la publication à laquelle vous confiez votre annonce, assurez-vous surtout que votre annonce est correcte.

SUR LA FORMATION DU BEURRE

[Suite]

D'APRÈS Soxhlet, le refroidissement au-dessous de zéro et le battage provoquent donc le même phénomène, savoir la solidification des globules de graisse. Grâce au battage dans la baratte, les gouttelettes liquides de matière grasse passent donc à l'état solide, et leur agglomération en masses compactes se produit alors en peu de temps.

A l'appui de sa théorie, Soxhlet cita l'expérience suivante: Un litre de lait pris au sortir de la vache était placé dans un mélange réfrigérant, où au bout d'une heure et demie la température de la masse de lait congelée était de 3 ou 4° au-dessous de zéro; le dégel de cette dernière était opéré au bain-marie à 20°C. Simultanément à la mise du premier litre de lait dans le mélange réfrigérant, un litre du même lait sortant de la vache était refroidi à 20°C. et maintenu à cette température. Les deux portions de lait étaient converties en beurre l'une après l'autre dans une petite baratte à choc formée d'un cylindre en verre et animée, dans les deux cas, d'un mouvement aussi légal que possible. Le deuxième échantillon de lait fut baratté le premier. Au bout de sept minutes, aucune modification extérieure ne s'était produite; l'examen microscopique d'une goutte projetée de la baratte montra que les globules de lait avaient modifié leur forme de la manière précédemment décrite; quelques-uns adhéraient l'un à l'autre sans cependant s'être complètement réunis; les plus petits avaient conservé leur sphéricité parfaite. Les premiers petits grumeaux de beurre se montrèrent au bout de dix minutes sur les parois du cylindre et un échantillon prélevé dans la baratte montra la plupart des globules à demi fondus, réunis en petites masses et formant des grappes de grumeaux. La onzième minute écoulée, le battage fut suspendu, la surface supérieure du lait s'étant couverte d'une couche de grumeaux de beurre. Le lait congelé, puis dégelé, dont les globules étaient déjà solides avant le battage, ne demanda que deux minutes pour être amené au même degré de formation du beurre que le précédent.

Une autre théorie de la formation du beurre, présentée par Storck, est particulièrement originale et démontre le mal fondé de celle de Soxhlet. Diverses observations faites par Storck au cours de ses travaux l'avaient amené à douter de la justesse de l'explication de Soxhlet. Si celle-ci était juste, pensait-il, la température la plus favorable à la réunion des globules du lait devrait aussi être celle la plus favorable à la formation du beurre et celle donnant le plus grand